

# PRÉSENTATION

par les co-directeurs du Forum

**William Floch,**

Ministère du Patrimoine canadien

**Yves Frenette,**

Collège universitaire Glendon

*Il n'y a de repos que pour celui qui cherche.*  
Raoul Duguay

Le ministère du Patrimoine canadien fait faire sur une base régulière des études dans le cadre de l'évaluation de ses différents programmes. C'est ainsi que le Ministère a voulu réaliser un sondage pour mesurer les connaissances et les opinions des citoyens canadiens sur les politiques et programmes des langues officielles.

À cette préoccupation première s'en est rapidement ajoutée une autre : mieux comprendre la situation en milieu minoritaire anglophone au Québec et francophone dans le reste du Canada, en comparaison avec les opinions et les représentations des groupes linguistiques majoritaires. Il fallait dépasser le niveau des généralités autant que possible pour observer les communautés minoritaires à l'échelle régionale<sup>1</sup> et si possible à l'échelle provinciale, en tenant compte du rapport linguistique majorité/minorité. À la demande du Secrétariat du Conseil du Trésor, qui y a engagé des ressources financières, le sondage s'est enrichi d'une série de questions sur la connaissance et les attitudes face aux politiques des langues officielles. Enfin, certaines questions portèrent sur l'utilisation de l'Internet en français.

1. Aux fins de ce document, le terme "région" fait référence au territoire couvert par les cinq bureaux régionaux de Patrimoine canadien, qui sont les Maritimes (Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve et Labrador), le Québec, l'Ontario, les Prairies/Territoires (Manitoba, Saskatchewan, Territoires du nord-ouest, Nunavut) et l'Ouest/Yukon (Alberta, Colombie-Britannique, Yukon.)

Une fois la décision prise de mener un sondage national de grande envergure portant sur les langues officielles, un processus formel d'appel d'offres a été entrepris à l'été 2002 par l'entremise duquel GPC International a été sélectionné comme firme de sondage. Dans sa forme finale, le questionnaire du sondage comprenait un important bloc de questions portant sur les composantes des programmes de Patrimoine canadien relatives au domaine des langues officielles (éducation en langue minoritaire, apprentissage d'une langue seconde, soutien aux organismes communautaires, coordination interministérielle et collaboration intergouvernementale.) Ces questions d'évaluation étaient destinées à mieux comprendre le niveau de sensibilisation et de soutien envers les politiques de langues officielles de Patrimoine canadien au sein des majorités et des minorités linguistiques. Pour sa part le Secrétariat du Conseil du Trésor, devenu plus tard l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada, a proposé une série de questions visant à évaluer la connaissance et le soutien des Canadiens envers divers aspects de la politique sur les langues officielles. Ces questions ressemblaient à celles qui avaient déjà été posées aux fonctionnaires fédéraux lors d'un sondage précédent. Finalement, un autre bloc de questions portant sur les enjeux de développement communautaire, comme la capacité de vivre dans la langue minoritaire à divers endroits est venu compléter le questionnaire.

C'est au cours de l'automne 2002 que GPC International a entamé la seconde étape de l'enquête sur le terrain, en interrogeant 2 001 membres des minorités de langue officielle (1 138 francophones hors Québec et 863 anglophones du Québec) ainsi que 1 153 citoyens de langue majoritaire (francophones du Québec et anglophones du reste du Canada). L'identification d'un répondant en tant que membre d'une minorité ou d'une majorité était basée sur la question 1d : « Peu importe les langues que vous parlez, quelle langue entre l'anglais et le français considérez-vous comme votre première langue officielle ? »

Comme tous les outils de recherche, les sondages ont des limites. Toutefois, ils fournissent des informations qu'on ne trouve pas nécessairement dans les recensements de Statistique Canada, dans d'autres grandes enquêtes quantitatives et dans les démarches de nature qualitative. C'est particulièrement vrai dans le cas qui nous concerne ici, puisque la firme GPC a procédé à des entrevues d'au moins trente minutes avec 2 001 personnes.

Effectué en novembre 2002, le sondage GPC a fait l'objet d'analyses préliminaires par les analystes du Ministère, particulièrement les blocs de questions qui touchent les programmes de Patrimoine canadien.

Dans le but d'analyser la partie du sondage ayant trait aux minorités de langue officielle et de partager les données avec le milieu scientifique, les autres ministères fédéraux et les communautés de langue officielle, Patrimoine

canadien a établi un partenariat avec le Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne pour organiser un *Forum de recherche sur les langues officielles* les 25 et 26 mars 2004.

Le Réseau a accepté avec enthousiasme cette invitation puisque, depuis sa création en 1990, il s'est donné comme mission d'encourager et de diffuser la recherche sur les francophonies minoritaires<sup>2</sup>. Composé d'une cinquantaine de chercheurs, il organise deux activités annuelles. Il tient ainsi dans le cadre du congrès de l'Association francophone du savoir (ACFAS) un colloque sur un thème particulier. Tour à tour, les membres du Réseau se sont ainsi penchés sur le développement communautaire, la diversité et l'altérité, les lieux de la francophonie, la centralité de la marginalité, la francophonie pan-américaine, la jeunesse, le milieu urbain, les politiques publiques, la vitalité communautaire, etc.

La deuxième activité annuelle définit peut-être encore davantage le Réseau. Il s'agit du Séminaire d'été sur la francophonie canadienne qui, lui aussi, porte sur un thème spécifique (femmes, éducation, développement économique, internationalisation, santé, etc.) et qui regroupe surtout des étudiants des trois cycles universitaires, mais aussi des représentants des groupes communautaires, des associations, ainsi que des fonctionnaires. Le Séminaire se compose de deux cours (six crédits universitaires) et d'une kyrielle d'activités scientifiques, culturelles et communautaires. Dans une ambiance chaleureuses où se créent des liens durables, les participants se mettent au fait de la recherche de pointe sur la francophonie canadienne, ce qui contribue à en faire des enseignants, des fonctionnaires et des leaders communautaires avertis. Toutefois, ces dernières années, les difficultés financières se sont alourdies et l'avenir du Séminaire d'été est loin d'être assuré.

Pour les fins d'analyse du sondage, le Réseau a été soumis à un échéancier très serré et a voulu maximiser le temps mis à sa disposition en travaillant vite et bien. Il a ainsi recruté six chercheurs, provenant des quatre grandes régions du pays et ayant des profils disciplinaires divers, pour analyser le sondage GPC et pour en faire la critique méthodologique en prévision d'éventuels exercices du même ordre. Le Réseau a aussi trouvé trois commentateurs pour donner la réplique aux chercheurs. Et réplique il y eut, non seulement de la part des commentateurs, mais aussi de l'auditoire, qui était composé d'une quarantaine de représentants des agences et ministères fédéraux, de représentants des associations francophones et anglophones œuvrant en milieu minoritaire, et de chercheurs. Si les échanges ont parfois été vifs, ils se sont toujours déroulés sereinement. Pour reprendre une métaphore bien canadienne, pour défricher la forêt de données que constituait le sondage, l'entrepreneur (Patrimoine) a fait appel à un *Contremaître* (le Réseau), qui a engagé d'intrépides et vaillants

2. Au moment d'écrire ces lignes, un réseau semblable est en gestation pour les chercheurs qui s'intéressent aux communautés anglophones du Québec.

bûcherons. Toutefois, il n'y eut point de bataille dans le chantier. Au lendemain de l'événement, les conférenciers sont retournés à leur table de travail armés des réflexions et des suggestions de l'auditoire. Dans certains cas, ils ont saisi l'occasion pour creuser certaines questions et rajuster leur tir.

Le premier texte est celui d'Edmund Auger, qui pose le problème de la diversité et des inégalités régionales, non seulement entre la minorité anglophone du Québec et les minorités francophones du reste du Canada, mais aussi entre les minorités francophones elles-mêmes. Edmund Auger a une confiance mitigée envers le sondage GPC et il a effectué une bonne partie de son analyse en s'appuyant sur le Recensement fédéral de 2001. Dans le deuxième texte, Daniel Bourgeois, David Bourgeois et Gino Leblanc étudient la confiance des Canadiens à l'égard de l'épanouissement des communautés de langue officielle, comparant entre autres les attitudes des majoritaires à celles des minoritaires. L'originalité de la contribution de Josée Bergeron repose sur la comparaison des majoritaires/minoritaires, sans égard à l'appartenance linguistique, et sur l'attention qu'elle accorde aux cohortes d'âge, les générations, pour comprendre les attitudes des répondants au sondage. S'il ne tient pas compte des cohortes d'âge, Jack Jedwab va toutefois plus loin que Josée Bergeron en tenant compte de la langue des majoritaires/minoritaires et en y ajoutant le facteur régional. Jedwab fait montre de prudence dans ses constats et il demande aux décideurs d'être prudents dans l'élaboration ou la révision des politiques en matière de langues officielles.

Si la prudence est de mise, c'est que nos collaborateurs font œuvre de pionniers et qu'ils posent des questions auxquelles il est difficile de répondre. Le sondage est un instrument utile, mais comme nous l'avons noté, il comporte sa part de faiblesses. C'est pourquoi il nous a semblé essentiel d'inclure un chapitre méthodologique qui comprend la synthèse de fin de forum d'Anne Gilbert, une critique d'Edmund Auger et les commentaires méthodologiques des participants ; il se termine par une réflexion de l'équipe de recherche sur les langues officielles de Patrimoine canadien.

Le *Forum de recherche sur les langues officielles* se voulait un premier effort pour diffuser les données du sondage GPC dans les milieux gouvernementaux, associatifs et universitaires. Avec cette publication, le ministère du Patrimoine canadien et le Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne font un second effort dans le même sens. Ils espèrent que, dans un contexte d'accès aux données, d'autres chercheurs effectueront leurs propres analyses.